



RAPPORT DE COMMISSION

AU CONSEIL COMMUNAL

PREAVIS INTERCOMMUNAL N° 23-2022

**Redynamisation du Marché de Renens**

Séance du 5 juillet 2022 à la salle du CJS- Rue de Lausanne 21 à 19 :00

Lors de cette séance, étaient présents :

Agence Horde :

Faure Gaël et Bleuler Béatrice.

Municipalité :

Clément Jean-François, syndic

Jaccard Nathalie, municipale

Rombaldi Andrea, secrétaire municipal

Membres de la Commission :

Mmes & MM.

Baquero Christina

Tiambo Andrea

Berseth Verena

Favre Simon

Golaz Grilli Elodie

Gruber Florian

Borloz Pierre

Delaquis François

Delapierre Roland, président/rapporteur.

Après une présentation rapide des commissaires assistant à cette commission, l'entreprise Horde nous explique qu'ils étaient présents sur la place du Marché, afin de se rendre compte de la situation, les mercredis après-midi entre 15 :00 et 19 :00 et les samedis entre 07 :00 et 14 :00. Ceci leur a permis de dégager quelques lignes fortes afin d'augmenter l'attractivité de celui-ci.

La Municipalité pose une réflexion à savoir s'il ne serait pas possible, pour agrandir la surface du Marché, de s'étendre sur les rues voisines plutôt que de rester seulement sur la place.

L'entreprise Horde reçoit le mandat de prendre contact avec la clientèle du Marché afin de mieux répondre à ses attentes en ce qui concerne les animations proposées.

Il serait également judicieux d'approcher la population, les commerçants ainsi que l'ACR afin de mieux connaître leurs idées et leurs attentes quant à un marché plus dynamique que celui existant.

Actuellement, les différents stands sont placés l'un à côté de l'autre face à face sur deux lignes créant ainsi un couloir qui oblige la clientèle à passer tout droit. Par

contre, en plaçant plutôt les stands en zig-zag cela permettrait d'augmenter le nombre d'exposants et forcerait la clientèle et les badauds à visiter toute la place.

La Commission émet formellement 2 vœux :

1. Améliorer la signalétique du marché pour tous les modes de transports et pour les gens qui viennent de l'extérieur.

Ce vœu a été accepté à l'unanimité.

2. La commission émet le vœu que la municipalité ait une vision globale de la redynamisation du marché et complète cette 1<sup>ère</sup> étape en prenant en compte notamment le mobilier urbain, l'équipement, l'arborisation, le parking 2 roues, etc. En effet, tous ces différents éléments concourent à ce que le marché soit attractif.

Ce vœu a été accepté par 7 oui, 1 non et 1 abstention.

## **Vote final**

Le président met ensuite les conclusions du préavis telles que présentées au vote ; elles sont acceptées à l'unanimité.

Le président de la Commission lève la séance à 21 :00

## **1. Conclusions**

### **Le Conseil communal de Renens**

- vu le préavis municipal N° 23-2022, du 13 juin 2022
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**ACCEPTÉ** les charges uniques supplémentaires au budget 2022 d'un montant de CHF 53'200. -TTC, à imputer au compte no\_5110.3189.14 « Concept de redynamisation du Marché »

**PREND ACTE** : que soient portées aux budgets 2023, 2024, 2025 et 2026 les charges d'un montant annuel de CHF 32'400. -TTC, à imputer aux différents comptes de la section no 5110 « Animations ».

Au nom de la Commission :

Baquero Christina

Tiambo Andrea

Berseth Verena

Favre Simon

Golaz Grilli Elodie

Gruber Florian

Borloz Pierre

Delaquis François

Delapierre Roland, président/rapporteur.